

Janvier - février 2008

Numéro 195



LE SAINT ANNE

Prieuré Sainte-Anne
Avenue de Beauvais
22100 LANVALLAY



Tél. 02.96.39.56.70
Fax. 02.96.39.99.53
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

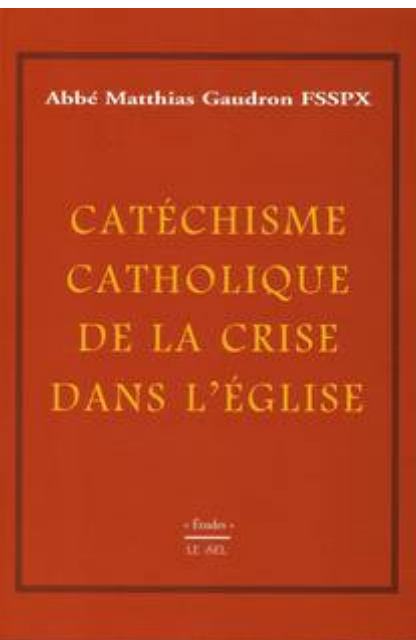
Paraît le dernier dimanche du mois

Lanvallay, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Guer, Rennes, Ecole Sainte-Marie, Cours Sainte-Anne

Le catéchisme catholique de la crise dans l'Eglise

Par M. l'abbé Pierre Barrère

Tout bon catholique doit lire ce livre. Non seulement il doit le lire mais le consulter souvent, le méditer, l'étudier et pourquoi pas le diffuser dans la mesure du possible (note1). Dans la confusion actuelle nous avons le devoir d'éclairer nos intelligences à la lumière de la vraie foi et, dans la mesure de nos moyens, d'éclairer celles des autres. Le monde moderne avec ses préoccupations mais aussi avec ses facilités et, notamment, avec l'influence des média omniprésents, empêche la réflexion et nuit à notre santé mentale. On se laisse bercer et formater quotidiennement avec la radio et la télé par des séducteurs sans foi dont la vision du monde est purement matérialiste ou déconnectée de toute pensée religieuse sérieuse. Par une sorte d'accoutumance nous finissons par prendre la teinture de notre environnement



(idées + comportements), nous nous en trouvons très bien sans même nous apercevoir que nous perdons l'esprit chrétien le plus élémentaire. Or c'est un fait, nous ne pouvons pas *vivre longtemps dans le bien sans penser bien*. Désabusons nous ! la vie bonne c'est-à-dire agréable à Dieu est impossible sans la vraie doctrine religieuse apportée par le Christ. Ce n'est pas pour rien qu'il est appelé dans l'Écriture et la Liturgie *lux mundi*, lumière du monde ou *sol justitiae*, soleil de justice : ces expressions signifient qu'en dehors de Lui sont les ténèbres et le péché. Depuis quarante ans, suite à l'*aggiornamento* (*mise à jour* dans l'Eglise), les autorités ecclésiastiques elles-mêmes répandent un enseignement religieux contradictoire et délirant car plein de complaisance pour le monde moderne, ses erreurs et ses désordres. Le décalage est complet d'avec l'enseignement donné par les Saints et les Souverains Pontifes qui ont précédé le funeste Concile Vatican II (1962-1965).

On entend dire parfois que l'Eglise n'a pas changé mais tout démontre le contraire. Force est de constater qu'il y a une opposition flagrante entre ce qui a toujours été enseigné avant le Concile et ce qui est enseigné depuis. Les fondements ne sont plus les mêmes. Ce ne sont plus les droits de Dieu et de son Christ qui sont prêchés et défendus par ses propres ministres, mais les droits de l'homme, la liberté de conscience et de religion (ou *liberté de perdition* disent les papes antilibéraux) c'est-à-dire l'égalité de droits entre la vérité et l'erreur : Jésus et Barabbas.

Ce petit catéchisme (280 pages) fera date dans l'histoire religieuse que nous traversons. Il démontre qu'il y a bel et bien une crise qui vient d'une rupture de l'Eglise avec elle-même c'est-à-dire avec sa propre Tradition. Rupture pas simplement d'ordre liturgique dont le récent motu proprio autorisant la messe de St Pie V semble nous faire croire qu'elle n'est qu'apparente (la messe ancienne et la nouvelle ne seraient que deux formes différentes l'une extraordinaire, l'autre ordinaire d'une même réalité), mais rupture en profondeur avec la doctrine catholique de toujours et c'est cela qui est beaucoup plus grave.

Le livre indique *quels domaines* principalement sont touchés, *quand* exactement cette rupture s'est produite, qu'est-ce qui l'a préparée, *quels en sont les penseurs* et les promoteurs les plus significatifs et encore *comment* elle s'est répandue dans toutes les parties du monde chrétien. Bref : il démontre que les buts ou orientations des hommes d'Eglise depuis les années soixante ne sont plus les mêmes que par le passé. Autrefois on cherchait à convertir les âmes des faux cultes pour les introduire dans l'unique Eglise du Christ et les sauver ; aujourd'hui on cherche à unir toutes les religions pour avoir la paix dans ce monde et le rendre plus humain. (la vie éternelle n'est plus l'objectif principal : il n'est plus nécessaire d'étendre au maximum l'unique Religion qui sauve).

Ce livre apporte précision et clarté dans une matière qui peut paraître à beaucoup comme confuse et complexe. S'il est relativement facile de déceler des hérésies formelles déjà répertoriées, il est beaucoup plus compliqué de les repérer quand elles sont diluées dans un jargon catholique par des propres membres de la hiérarchie. Ce catéchisme correspond donc à un besoin réel de clarification. Il réunit de manière systématique toutes les réponses à donner face aux ambiguïtés et erreurs nouvelles que la Tradition conteste avec assurance et en toute légitimité au nom de la doctrine immuable de la Rome éternelle. Il se veut donc court, précis et le plus exhaustif possible. C'est donc un outil remarquable qui est mis à votre disposition et qui doit servir à votre formation. C'est aussi une arme pour l'apostolat car nous devons être capables de rendre compte le mieux possible de la vérité à ceux qui nous interrogent au sujet de notre espérance.

Il est important aussi de voir que cet ouvrage n'est pas essentiellement une œuvre de polémique où l'on s'échauffe en luttant contre des erreurs et les personnes qui les colportent dans le but de les réduire au silence. Il s'adresse surtout à l'intelligence pour l'éclairer et l'instruire. Il se veut serein, méthodique, scientifique et c'est de cette façon qu'il montre les faiblesses des demi solutions (positions des ralliés) ou l'imprudence des attitudes extrêmes (les sedevacantistes). Il met les projecteurs sur les expressions bizarres et retorses que les néo-modernistes utilisent souvent pour cacher par là leur volonté invouable de transformer l'Eglise (note2). Ainsi l'auteur nous met en garde contre un vocabulaire nouveau du genre « *communion parfaite* » et « *communion imparfaite* » dont

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

on nous ressasse souvent les oreilles sans trop saisir ce que cela veut dire. En fait, ces manières de s'exprimer sont non seulement récentes dans l'Eglise mais aussi pas innocentes ! Elles cachent un venin. Si on les admet sans réserves elles véhiculent des notions dangereuses qui peuvent bouleverser de fond en comble le dogme catholique.

Les personnes avides de vérité c'est-à-dire celles qui veulent faire le partage entre ce qu'il faut croire et ce qu'il faut rejeter (comme Dieu en créant le monde a séparé la lumière d'avec les ténèbres et comme il séparera les justes d'avec les injustes le jour du jugement) trouveront dans ce livre une grande satisfaction intellectuelle : les idées se purifient, se précisent et la vérité se met en place dans l'esprit. On voit mieux les pièges du modernisme qui cherche à concilier les inconciliables car ce n'est plus le « *est est, non non* » de Jésus « *que votre oui soit oui et votre non soit non, tout le reste vient du démon* ». Rappelons-nous qu'une tête bien faite est toujours préférable à une tête bien pleine.

Quant aux éternels sceptiques éprouveront-ils seulement le besoin de discerner ? Les sceptiques croient faussement (mais qui le leur a mis dans la tête ?) que la religion ne sert pas à nous placer dans la vérité par rapport à Dieu afin de le servir et l'aimer comme il veut l'être. Aussi avec un tel esprit ne devineront-ils que très difficilement l'intérêt qu'il faut porter à la vraie religion. La vérité ne se montre jamais à ceux qui par définition ne veulent pas y croire. Voyez Ponce Pilate, il avait la Vérité en face de lui et il lui tourna le dos en disant « *qu'est-ce que la vérité ?* » et il condamnera le Saint, le Messie, le Fils de Dieu. L'Eglise rappelle dans le credo « *A souffert sous Ponce Pilate* » pour flétrir éternellement son péché d'indifférence, un des plus outrageants envers Dieu. Les indifférents se mettent avec une tranquillité déconcertante du côté des opposants du Christ.

Les fidèles doivent aussi éviter une paresse funeste qui les poussent à se croire trop facilement incompetents pour juger sainement des dérives actuelles qu'ils ne peuvent pas ne pas constater au moins par moments. Il ne s'agit pas de faire de chaque fidèle un juge des intentions du clergé. Au contraire soyons indulgents en ce qui concerne les intentions des autres (et que chacun soit sévère pour les siennes propres) car c'est Dieu qui les jugera avec rigueur en son temps. Il ne s'agit pas de juger le *for interne*, la conscience. Mais les actes posés publiquement, les paroles dites et répétées, les écrits diffusés, les orientations imposées nous devons être capables de les voir comme conforme ou non à la foi de toujours. Là il faut juger pour rejeter ce qui est mauvais et garder ce qui est bon car Dieu veut en chacun de nous une religion pure. Il nous demande certainement de ne rien cautionner qui ne doive l'être en effet. Gardons le conseil de Saint Paul : « *Ne soyons pas des enfants sur le plan du jugement mais sur le plan de la malice. Pour le jugement soyons des hommes faits* ».

Certes, il est très anormal pour des chrétiens de se méfier des autorités religieuses en place et, de ce point de vue, la situation que nous traversons est très confuse et répétitive exceptionnelle. Mais il n'y a rien d'absolument nouveau sous le soleil. Au temps du Christ il fallait se méfier des scribes et des pharisiens ou des princes des prêtres et autres chefs religieux qui étaient devenus *le grand obstacle* au salut du peuple : ceux qui adhéraient au Christ étaient par eux exclus des synagogues. Aussi la confusion réelle engendrée par le Concile et ses réformes doit pour nous être l'occasion de déployer une plus grande énergie pour la dissiper d'abord de nos esprits. Elle ne doit cependant pas devenir un prétexte pour nous laisser aller comme si de rien n'était en pensant « je ne suis pas responsable ».

Inutile d'être grand théologien pour se faire une idée juste de ce qui se passe dans l'Eglise. Un minimum d'application sérieuse sur les faits passés et sur la doctrine catholique doivent suffire pour

donner la lumière à ceux qui veulent y voir clair (la connaissance de certains documents est donc indispensable et le livre ne manque pas de références sérieuses et intéressantes). Voilà pourquoi d'ailleurs l'ignorance invincible ne peut être systématiquement invoquée par les fidèles et ne peut les excuser de tout péché dans les choix qu'ils font. Tout un chacun a une responsabilité dans les orientations qu'il choisit soit en faveur, soit contre la Tradition et réciproquement - soit en faveur soit contre le Libéralisme catholique son pire ennemi depuis deux siècles et qui a réussi à imposer pour un temps ses orientations néfastes dans l'Eglise. Si ces deux doctrines s'opposent fortement et s'affrontent régulièrement depuis la révolution c'est qu'on ne peut pas les marier : il s'agit de deux esprits contraires qui ne peuvent avoir raison ensemble. L'un cherche nécessairement à juguler l'autre car on ne peut servir deux maîtres.

Ne devons-nous pas agir avec prudence et sagesse surtout dans le domaine de la religion où nos âmes sont impliquées pour une destinée éternelle bonne ou malheureuse ? A la prudence s'oppose la précipitation mais aussi l'inconsidération, la négligence, l'inconstance.

Quant à la sagesse elle est la plus haute des vertus, celle qui nous fait juger droitement selon les raisons divines. Par elle nous sommes rendus dociles aux inspirations de l'Esprit Saint Lui-même parce que nous goûtons les choses de Dieu comme Dieu. La sagesse n'habitera pas ceux dont les vues sont purement humaines et qui ne visent pas à la droiture, à la simplicité et au respect de l'honneur dû à Dieu.

(note 1) : Pourquoi ne pas l'offrir par exemple à un évêque ou un prêtre de votre connaissance ? Eux mêmes pensent connaître ce que nous sommes et nos objections face aux nouveautés conciliaires. En fait, on s'aperçoit qu'ils ont là dessus une ignorance incroyable, source de beaucoup de préjugés et d'attitudes négatives. L'exemple de Mgr Bouilleret, l'évêque d'Amiens qui s'oppose à céder une église est symptomatique : voilà ce qu'il écrit le 15-01-2008 : « **La Fraternité St Pie X est née du schisme entre le Saint Siège et Mgr Lefebvre en 1988.** Les fidèles qui ont suivi Mgr Lefebvre se retrouvent au sein de cette Fraternité. Ils refusent des apports importants du concile Vatican II. Parmi ceux-ci figure la messe du nouveau rituel de Paul VI. Ils estiment que seule la messe tridentine, dite de Saint Pie V est authentique. Cette situation de séparation n'est pas levée aujourd'hui. » Le catéchisme de la crise dans l'Eglise donne une réponse précise qui pourrait facilement éclairer Mgr Bouilleret sur beaucoup d'erreurs énormes en peu de phrases. Pour ne pas être trop long, je ne donne que la réponse à sa première bévue (ligne en gras) faite de bonne foi sans doute. L'intention n'est pas forcément mauvaise mais c'est tout de même une bévue de taille qui en dit long sur la méconnaissance de son sujet, p.260 du catéchisme de la crise. Question : Qu'est-ce que la Fraternité Saint Pie X ? Réponse : La Fraternité sacerdotale Saint Pie X est une congrégation sacerdotale de prêtres fondée par Mgr Marcel Lefebvre. Erigée officiellement dans le diocèse de Fribourg en Suisse le **1^{er} novembre 1970** par l'Evêque diocésain, Mgr Charrière, la Fraternité reçut le **18 février 1971 une lettre de louange du préfet de la congrégation pour le Clergé à Rome, le cardinal Wright**. La Fraternité a donc été reconnue par les autorités compétentes ; elle est une œuvre d'Eglise.

(note 2) : Un aveu significatif : La volonté de changer l'Eglise était bien un des objectifs des novateurs en introduisant le nouveau missel de Paul VI en 1969. **Mgr Brandolini**, un liturgiste italien disciple du **père Bugnini** (lui-même auteur principal de la réforme liturgique) l'a reconnu récemment : "*C'est un jour de deuil* (le jour où Benoît XVI autorise la messe ancienne 7 juillet 2007) *non seulement pour moi mais pour les nombreuses personnes qui ont œuvré au concile Vatican II. Cette réforme à laquelle beaucoup de gens ont travaillé, en faisant de grands sacrifices, inspirés seulement par le désir de renouveler l'Eglise, est maintenant enterrée*". □

La sanctification du Dimanche

Comme nous l'avons appris au catéchisme, nous connaissons bien ce commandement de Dieu « Tu sanctifieras les fêtes du Seigneur » et sa précision par ce commandement de l'Eglise d' « entendre la messe les dimanches et autres fêtes de précepte ». Nous nous rappelons aussi que ce commandement de la sanctification du dimanche nous défend les œuvres serviles en ces jours qui sont ainsi des jours de repos.

Mais il y a de nombreuses manières d'observer ces commandements, et parfois, une observation simplement matérielle de ces commandements pourrait nous faire respecter le strict minimum, en nous faisant nous contenter de ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter le péché mortel ... mais, en fait, nous passerions à côté de l'esprit du dimanche, et nous manquerions ainsi aux buts de ces préceptes.

La manière de pratiquer cette sanctification du dimanche est en fait un excellent révélateur de notre dévotion. Entre le chrétien qui se limite au strict minimum en assistant

à la messe et en évitant les œuvres serviles pour ne pas faire de péché mortel et le bon catholique qui cherche à faire de ce jour un temps de vie chrétienne plus intense par une prière plus fervente, l'étude ou l'enseignement du catéchisme à ses enfants, l'assistance aux vêpres, la pratique d'une saine détente familiale... la marge est grande. Mais commençons par le commencement...



Une messe sous la Terreur par Charles-Louis Muller

Le premier point de la sanctification du Dimanche est bien évidemment l'assistance à la messe. Ceci dit, notons tout de suite que c'est là un commandement de l'Eglise et non pas le commandement de Dieu. C'est à dire que l'Eglise nous enseigne que l'accomplissement du devoir de culte le dimanche est rempli lorsque nous assistons à la messe. Cette loi d'Eglise (publiée par des hommes) n'est pas absolue comme l'est le commandement de Dieu.

Ainsi, en cas de réelle impossibilité (pas de messe, grave maladie ou empêchement), nous pouvons être dispensés de l'assistance à la messe mais pas de la sanctification du dimanche : le commandement des hommes peut cesser, celui de Dieu demeure. Nous sommes alors dans l'obligation de sanctifier le dimanche d'une autre manière, par exemple par des prières spéciales, comme de réciter un chapelet supplémentaire ou de lire la messe du jour dans son missel.

L'assistance à la messe requise n'est pas une simple présence physique. Nous devons y prier, et, pour bien faire, y prier avec dévotion. De plus, cet acte de culte est public et doit rendre honneur à Dieu. Le principe est de bon sens, mais voyons un peu ses applications.

Premièrement, il doit s'agir d'une messe catholique. Un culte non catholique (hérétique comme chez les protestants ou schismatique comme chez les orthodoxes) n'est pas permis. Une messe moderne, qui déshonore Dieu et favorise la perte de la foi, n'est pas non plus permise : ce serait une absurdité de vouloir honorer Dieu au moyen d'un culte qui l'offense par sa saveur protestante et qui a fait perdre la foi à des millions de catholiques !! Dans le même ordre d'idée, il ne conviendrait pas d'assister à des messes, même catholiques, où la prédication serait habituellement entachée par les erreurs de Vatican II, ou même simplement, où l'on aurait oublié que l'Eglise sur terre est militante et se doit, entre autres, de combattre les erreurs. Pour qu'on ne se trompe pas sur le sens de ces mots, il ne

convient pas de sanctifier habituellement le dimanche par des messes « Ecclesia Dei adflicta » ou « Motu proprio ». Les prêtres qui les célèbrent ont habituellement une doctrine peu sûre et, en tous cas, ont dû renoncer à la pleine liberté de combattre les erreurs modernes pour obtenir leur reconnaissance.

Bien sûr, par exception, et dans les cas où il n'y aurait pas d'autres solutions (par exemple en voyage, et il n'y aurait que cette messe possible), cela serait permis. Mais cela doit rester exceptionnel. D'ailleurs, en France, l'impossibilité d'avoir une messe pleinement catholique est toute relative : consultez l'ordo ! De plus, le plus souvent, les évêques ne donnent de permission que là où il y a déjà une présence de la Tradition. Le seul argument qui est invoqué pour trancher la question, reste souvent l'horaire de la messe, ou pire encore, la préférence personnelle de tel ou tel célébrant ou de tel ou tel lieu de culte... Sauf cas particuliers, il faut être tombé bien bas pour que de tels arguments nous fassent renoncer à la manifestation publique de la vérité catholique dans son intégrité ! Et pour savoir si vous êtes dans ces cas particuliers, demandez à vos prêtres, ils vous seront de bon conseil sur le sujet.

(Suite page 4)

Deuxièmement, nous devons y assister activement : répondre au célébrant, chanter (c'est prier deux fois), prier ... bref, nous unir à la prière du prêtre qui est celle du Christ et de l'Eglise. Cela suppose une attitude intérieure d'âme faite de recueillement, de piété, de dévotion, d'humilité, de contrition pour nos péchés, d'amour de Dieu ... Et ces dispositions auront nécessairement leur correspondance corporelle extérieure, par notre bonne attitude extérieure, par nos visages qui doivent manifester cette attention aux choses de Dieu, par la dignité et la modestie de notre tenue vestimentaire (ni négligence, ni coquetterie : c'est à Dieu que nous nous adressons et à qui nous voulons plaire). Si le rite romain catholique exprime merveilleusement le sens du sacré, il serait choquant que la tenue des fidèles ne l'exprimât pas !

Le deuxième point de la sanctification du Dimanche concerne l'**abstention des œuvres serviles, ou le repos dominical**. Ce repos a pour fin ultime le culte de Dieu. L'homme doit cesser son activité pour se donner le loisir et la liberté d'esprit nécessaire pour penser aux choses de Dieu. Les travaux serviles accaparent l'esprit et empêchent cette élévation de l'âme vers Dieu.

Ainsi, la règle de l'Eglise est qu'il y a péché mortel à travailler le dimanche ou les jours de fête. Si le travail dure peu de temps, il n'y a pas de faute grave mais seulement faute vénielle.

Cependant, en ces jours, les travaux nécessaires à la vie ou au service de Dieu sont permis. De même, pour une cause grave, il serait possible de travailler en demandant, si cela est possible, la permission à son curé (ou au prêtre). Encore une fois le bon sens doit nous diriger : « Quel est celui d'entre vous qui, si son âne ou son bœuf tombe dans un puits le jour du sabbat, ne l'en retire aussitôt ? »

Une autre raison du repos dominical est que nous nous reposons de nos fatigues. Ainsi il n'est pas défendu de se livrer à d'honnêtes amusements. N'est-ce pas encore une manière d'honorer le bon Dieu que de saines détente dans le cadre familial ? Ces moments renforcent les liens, soulagent et reposent les corps, les cœurs et les âmes pour affronter parfois ensuite les difficultés ou les croix de la semaine. C'est aussi une manière de pratiquer et donc d'apprendre agréablement les vertus sociales, surtout le dévouement, la charité, l'attention aux autres. Comme ils sont protégés, ces jeunes qui vont chercher dans le cadre familial leur moments de détente ! Cela leur évite bien des expériences dangereuses !

*Enfin, il nous faut ajouter tout ce qui concerne l'esprit de l'Eglise concernant la **sanctification du Dimanche**. Nous entendons par là beaucoup de remarques de bon sens qui permettent non seulement de faire le minimum indispensable pour ne pas pécher, mais aussi de progresser dans la pratique de la vertu.*

De manière générale, il convient d'éviter tout ce qui pourrait porter au péché ou empêcherait la sanctification de ce jour.

Ainsi on évitera les sorties ou réunions qui développent l'esprit mondain, ou qui seraient des occasions de pé-

chés : danses ou musiques lascives, excès dans le manger ou le boire, esprit superficiel, spectacles immoraux ...

Les activités tardives du samedi soir (qui souvent finissent tôt le dimanche matin), sorties et réunions mondaines, sont aussi à proscrire : elles nous remplissent la tête de futilités (quand ce ne sont pas de péchés !). La messe du lendemain est bien souvent médiocre : entre la fatigue et l'imagination remplie des activités de la veille, il est bien difficile de prier véritablement ! Et après, on se confessera « d'avoir eu des distractions pendant la messe » ou « d'avoir eu de la tiédeur » ? Ne nous moquons pas du bon Dieu !

Sous prétexte de repos, passer son dimanche à se distraire n'est pas non plus convenable : il y a une mesure en tout. Par exemple, s'absorber l'esprit devant des jeux vidéo, ou un écran d'ordinateur, ou des mots croisés durant des heures, voilà de quoi nous enlever cette liberté d'esprit nécessaire pour penser aux choses de Dieu. De même, il ne serait pas convenable de passer de nombreuses heures du dimanche à la chasse, ou à la pêche, ou à faire du sport. Même si on garde la messe, celle-ci se trouve alors reléguée tôt le matin ou tard le soir, et Dieu perd la première place : la sanctification du dimanche est matériellement accomplie, mais l'esprit n'y est plus.

Au contraire, le dimanche est le jour idéal pour consacrer un peu de temps à (re-)lire notre catéchisme ou à compléter quelque point de notre formation religieuse. Les ouvrages ne manquent pas sur les tables de presse.

C'est aussi le jour idéal pour raconter aux enfants des histoires tirées de l'ancien testament ou pour faire un peu de catéchisme en famille : c'est à la fois une détente et très éducatif. Les parents qui ne se sentent pas un don particulier de conteur peuvent toujours lire ces histoires dans des ouvrages écrits à cette intention ; Il n'y a plus qu'à mettre le ton, et les jeunes enfants raffolent d'entendre des histoires vraies. Parler à table de ce qu'a dit le prêtre en sermon et interroger les enfants sur ce qu'ils ont retenu est aussi un excellent moyen de leur apprendre à écouter à la messe (et aussi de s'obliger soi-même à écouter !!).

Bien sûr, on favorisera les détente en famille, jeux de société, sorties ou promenades quand cela est possible. Parfois aussi, les nécessités des pensions des enfants obligent les mamans à de nombreux travaux de lingerie entre le retour du vendredi et le départ du dimanche soir. Que les plus grand(e)s ne laissent pas tout le travail à la maman et apprennent à se dévouer !

L'assistance aux vêpres peut être enfin un excellent moyen de clôturer une activité extérieure, ou simplement de faire prendre de bonnes habitudes liturgiques aux enfants ... ainsi qu'un bol d'air à ceux qui seraient restés enfermés toute la journée à la maison.

En matière de vertu, les idées ne manquent pas. Pourvu que Dieu soit vraiment au centre de notre dimanche. L'obligation dominicale, si elle est parfois pesante aux jours de tiédeur, devrait plutôt être habituellement un réconfort et une source de joie spirituelle.

Abbé Jean-Baptiste Frament

Une retraite au Moulin du Pin, le témoignage d'un fidèle

Bien sûr, vous assistez régulièrement à la Messe de St Pie V, et ce, dans l'une des chapelles du Prieuré Sainte Anne. Les Prêtres du Prieuré, dans leurs homélies, tentent de vous faire évoluer dans le bon sens, au milieu de la cacophonie des évêques conciliaires, qui tirent à hue et à dia. Et puis, un jour, vous décidez de mieux vous informer sur la Fraternité Saint Pie X et sur les actions de Mgr LEFEBVRE.

C'est ainsi que des paroissiens de la Chapelle Saint Hilaire, suite à leurs envies d'en savoir plus, ont décidé de participer à la session ci-dessus en titre, au Moulin du Pin les 19 & 20 Janvier 2008.

Le stage de 48 heures semble long, lors de l'engagement, mais le dimanche soir les participants trouvent le temps trop court, vu la brièveté de cette session.

Les Abbés PIVERT & du CHATELET nous ont développé les sujets ci après : « Ils l'ont découvré », puis les écarts énormes entre le N.O.M. et la Messe de St Pie V, sur la « Liberté Religieuse », de l'œcuménisme de Vatican II.

La session s'est terminée par une approche des discussions entre Mgr LEFEBVRE et les autorités vaticanes .

SI VOUS DESIREZ EN SAVOIR PLUS : les prochaines sessions auront lieu en Janvier 2009.

Michel MAURICE

Nous remercions les personnes qui ont répondu généreusement à l'appel du denier du culte et spécialement celles qui ont fait l'effort de joindre la feuille correspondante demandée. Des exemplaires sont à votre disposition dans nos chapelles et nos tables de presse.

Financement du car pour le pèlerinage de Pentecôte

Des ventes de vin et des quêtes ont permis ces dernières années de financer une partie des frais du car couchettes afin d'aider les pèlerins qui utilisent ce mode de transport. Or cette année, la caisse de secours démarre avec un solde déficitaire. Si nous voulons aider les familles, il nous faut renflouer notre caisse ; aussi, nous sollicitons les personnes qui pourraient nous aider à la vente du vin, à la fabrication et

à la vente de gâteaux et aux quêtes. Les volontaires sont priés de se mettre en rapport avec Olivier de Bonfils au 06 80 74 13 63 ; ils peuvent aussi se téléphoner au 02 96 86 31 29.

Merci de répondre favorablement à cette requête.

Le Trésorier (qui s'arrache les cheveux...).

Les dons peuvent être faits à l'ordre de :
« Association Cercle Sainte Anne »

Nos petites annonces

RECHERCHE :

→ Jeune fille, débutante cherche famille ayant 2 ou 3 enfants en bas âge, proche de Dinan.
Contact : 02-96-84-32-83
adresse : La Mettrie Martin 22 130 Pluduno

VENTE DU PRIEURÉ :

→ Trois sommiers en bon état, largeur 80 cm
→ Deux harmoniums, prix à débattre.



Les membres de
**L'Atelier du Cœur
Immaculé de Marie**

Rappellent le programme des activités de notre atelier pour les semaines à venir :

→ 3 février : Vente de gateaux à Lanvallay, Saint Malo et Rennes.
→ Le 10 février vente de gateaux à Saint Briec.
→ Le 5 février, réunion de travail des membres et sympatisants de l'atelier pour tout renseignement tél. 02 96 82 26 46

Annonces et nouvelles

- L'intention de la Croisade du Rosaire en février : *pour que l'esprit chrétien et spécialement l'esprit de la Croix revienne.*
- L'intention de la Croisade Eucharistique : *En action de grâces pour les apparitions de Notre Dame de Lourdes. (150^{ème} anniversaire)*
- Croisade Eucharistique :
Engagements le 24 novembre 2007 : **Page**
Servane BASTIDE Jacinthe JAN
Jeanne BOUSQUET François JAN
Domitille BUSNEL Joseph LOISON
Colomban GILBERT Vincent LOISON
Jeanne MASSON
Engagements le 3 janvier :
Page : Louis KERGALL
Croisé : Jean-Baptiste LOISON ; Gabriel BUSNEL.
- Les rendez-vous prévus au Prieuré Sainte Anne pour la Croisade Eucharistique de 9h30 juste après la messe de 11h00 :
 - Samedi 16 février.
 - Samedi 15 mars
 - Samedi 25 avril
 - Samedi 17 mai

Rappel au sujet de certaines dates :

- Le mercredi des Cendres (6 février) est avec le vendredi Saint (21 mars) un jour de jeûne et d'abstinence. Jeûne : ne faire qu'un seul repas normal (sont autorisés : une petite collation le matin et à la place d'un des repas prévus). Abstinence : ne pas manger de viande.
- La fête de Pâques : le 23 mars.
- Le pèlerinage à Pontmain : Le samedi 19 avril.
- Les communions solennelles : le dimanche 04 mai dans nos chapelles. Il y aura deux jours de recollection au Prieuré Sainte Anne.
- Les communions privées : les communions privées se feront le dimanche 25 mai, solennité de la Fête-Dieu.
- Nous vous recommandons le dernier n° de Fidéliter qui traite du " Choix d'un état de vie " : mariage, célibat, vocation. Plusieurs d'entre vous nous ont signalé l'intérêt qu'ils ont trouvé dans les articles. En effet le sujet est important et vaut la peine d'être étudié par les parents d'abord qui se doivent de donner de bons conseils à leurs enfants et par les jeunes gens, qui devront s'engager dans un état non au hasard mais avec le souci de réaliser la volonté de Dieu.
- Dans un autre registre nous vous recommandons aussi le CD " La vie de N.S Jésus-Christ pour les enfants " écrit par Charles Dickens. Très tôt, il faut se soucier de donner aux petits enfants la connaissance de Jésus-Christ et de l'écriture Sainte (la Bible d'une grand'mère de la Comtesse de Ségur est aussi très bien faite). Ainsi leur foi se forme avec une sensibilité catholique et lorsque viendra le temps d'aller au catéchisme les leçons seront beaucoup plus aisées à comprendre et à apprendre.

- **En toute légitimité !** Désormais un peu partout, dans les diocèses, les prêtres ne se déplacent plus pour les

funérailles sous prétexte qu'il ne sont pas assez nombreux. Les évêques ont trouvé, semble-t-il la bonne solution, celle qui correspond à une Eglise moderne toujours en mutation : les cérémonies des funérailles seront confiées à des laïcs agréés par eux. Ainsi des « équipes paroissiales » se constituent un peu partout, revêtues semble-t-il, de la plus grande légitimité de l'Eglise. Un enterrement laïc approuvé par l'Eglise il fallait y penser ! Les francs maçons peuvent être contents du résultat qu'ils souhaitaient : « une révolution dans l'Eglise en chape et en tiare ». Une Eglise sans prêtre s'annonce avec bénédiction épiscopale. D'ailleurs ne voit-on pas aussi régulièrement dans les hôpitaux des laïcs et des femmes en particulier porter la communion aux malades ? Les fidèles s'habituent. Leur religion change mais puisque c'est l'autorité légitime qui le fait ils disent amen ! Que penserait le Saint Curé d'Ars ? Ecoutez ce qu'il dit : « *Quand on veut détruire la religion, on commence par attaquer le prêtre, parce que là où il n'y a plus de prêtre, il n'y a plus de sacrifice, et là où il n'y a plus de sacrifice, il n'y a plus de religion.* »

Reportage d'un match de foot

par un journaliste anonyme et impartial...

- L'année 2008 débute par une grande victoire de l'équipe de foot du Prieuré Ste Anne contre l'école Ste Marie (3-0). Notre redoutable équipe ne bénéficie pourtant pas encore du terrain d'entraînement toujours en préparation au Prieuré (il manque encore quelques mètres cubes de terre végétale pour réaliser un petit stade à peu près convenable). Il n'empêche que la pression exercée par nos attaquants s'est avérée extrêmement efficace et l'école Sainte Marie avec ses excellents joueurs (il faut le souligner ici) peut s'estimer heureuse de s'en tirer à si bon compte ! La place nous manque pour parler des résultats obtenus par l'autre école- St Jean-Baptiste de la Salle- qui s'en est bien sortie dit-on. Donc retenons le 3-0 et à charge de revanche cette fois sur notre propre terrain !



La redoutable équipe du Prieuré...

(Suite page 7)

VIE PAROISSIALE

Naissances et baptêmes :

- Jean-Bosco LAGANE, né le 28 décembre 2007, baptisé le 05 janvier 2008.
- Aleth de CACQUERAY-VALMENIER, née le 4 janvier, baptisée le 12 janvier 2008.
- Foucauld THOMAS né le 22 novembre, baptisé le 2 décembre.

Mariage :

- Arnaud ALEXANDRE et Elisabeth TROUILLET, le 9 février au Moulin du Pin.

Décès :

Nous recommandons à vos prières :

- Monsieur François Xavier du CHAZAU décédé le 03 décembre 2007
- Monsieur François BUSNEL décédé le 22 décembre, enterré le 26 décembre.
- Monsieur GUIGNARD décédé dans sa 94^{ème} année le 17 janvier 2008
- Madame Nicole CAMELIN décédée le 20 janvier, obsèques célébrées le 24 janvier 2008.

Madame Nicole Camelin est décédée et nous avons une dette de reconnaissance envers elle. En effet c'est elle qui a permis à la Fraternité Saint Pie X d'installer la chapelle Saint Hilaire à Saint Briec. Le local est modeste, sans doute, mais il s'est avéré très pratique. Au fur et à mesure des années, l'intérieur deviendra de plus en plus digne. Cela a permis en

tous les cas la constitution d'un noyau solide qui maintient la Tradition catholique dans cette ville. Car ce n'est pas seulement la messe de toujours qui se maintient là depuis plus de trente ans, mais toute une vie paroissiale : confessions, catéchismes, conférences, chorale grégorienne, dévotion au Sacré Cœur et à Marie par la pratique des premiers vendredi et samedi du mois. On peut donc dire d'une certaine façon qu'elle a été l'instrument choisi par la Providence pour que la messe

Saint Pie V et l'esprit catholique continuent dans cette ville. Alors que de nombreuses églises ont fermé leur porte et ont été abandonnées (et sont aujourd'hui démolies) en raison de la nouvelle messe imposée à tous les prêtres et la nouvelle pastorale œcuménique, le petit garage maintient la flamme de la foi pure et intègre. Mme Camelin ne se laissera pas ébranler par les événements qui frapperont notre Fraternité en particulier lors des sa-



crés par Mgr Lefebvre pour perpétuer le sacerdoce authentiquement catholique. Elle aurait pu facilement opter pour des positions plus ambiguës, une apparence de Tradition (Fraternité Saint Pierre ou autres ralliés) que certains de son entourage prônent dans le but d'une entente à tout prix avec les modernistes afin d'avoir une reconnaissance légale. Elle n'a pas voulu de cette légalité qui condamnerait le seul évêque fidèle aux exigences de son épiscopat. Non, le temps n'était pas encore venu pour une entente vraiment catholique. Certes avec l'autorisation de la Liturgie traditionnelle par Benoît XVI elle aura vu pour sa consolation que le combat commencé est bien le bon et qu'il finit par porter les fruits d'un véritable renouveau.

Depuis plusieurs années elle était atteinte d'un cancer qui finira par l'emporter. Plusieurs fois avant sa dernière heure elle a pu bénéficier du secours des prêtres du Prieuré pour la soutenir. Elle montrera toujours beaucoup de force d'âme, de paix et de lucidité devant l'épreuve de sa maladie, la même force d'âme, la même paix et lucidité qu'elle a montré dans la crise catholique par les bons choix qu'elle a faits. Ne manquons pas de prier pour le repos de son âme.

Grande récollection paroissiale d'hiver

Le dimanche 24 février 2008

La récollection sera prêchée par **Monsieur l'abbé Hubert GASPARD**

Vous êtes tous conviés à cette journée destinée à faire croître la ferveur en chacun de nous.

Programme : Prédication aux deux messes du matin par Monsieur l'abbé Hubert GASPARD

repas tiré du sac : 12h30 – Première instruction : 14h00 - chapelet médité : 15h00
deuxième instruction : 16h00 – suivie de 15minutes d'oraison personnelle – Salut du Saint Sacrement.

NB : Des personnes sont invitées à se faire connaître pour s'occuper des enfants

CALENDRIER DES MESSES ET ACTIVITES EN FEVRIER

Ven	1	1er vendredi du mois. messe à 18h30 dans les différentes chapelles + Salut du St Sacrement Prieuré et Rennes
Sam	2	1er samedi du mois. Fête de la Présentation. Messe à 10h00 Rennes+ St Brieuc, 11h00 Prieuré, 18h30 St Malo
Dim	3	Dimanche de la quinquagésime. Vêpres à 17h30
Lun	4	Saint André Corsini, év. et conf. Messe à 7h30, 11h00 et à 18h30.
Mar	5	Sainte Agathe, vierg et mart. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré. Caté à Rennes // St Malo : caté+ Messe 18h30
Mer	6	Des Cendres. Messe à 18h30 suivie de l'imposition des cendres. Début du carême : jour de jeûne et d'abstinence.
Jeu	7	De la férie. Messe à 11h00 au Prieuré. Messe à 18h30 à St Malo + adoration d'une heure.
Ven	8	De la férie. Messe à 11h00 et 18h30 au Prieuré. Messe à Rennes à 18h30.
Sam	9	De la férie. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré.
Dim	10	1er dimanche de carême. Vêpres à 17h30
Lun	11	De la férie. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré.
Mar	12	De la férie. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré. Catéchisme à Rennes — A St Malo : caté+ Messe 18h30.
Mer	13	Des quatre-temps. Messe à 7h30 et à 11h00 + Catéchisme 10h00 // Caté 17h00 à St Brieuc et Rennes + Messe 18h30
Jeu	14	De la férie. Messe à 7h30 et 18h30 à Saint-Malo ; à Rennes 18h30. Conférence de M. Arnaud de Lassus au Prieuré à 20h30
Ven	15	Des quatre-temps. Messe à 11h00 et 18h30 au Prieuré.
Sam	16	Des quatre-temps. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré. Réunion de la Croisade Eucharistique à 9h30.
Dim	17	2ième dimanche de carême. Vêpres à 17h30
Lun	18	De la férie. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré.
Mar	19	De la férie. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré. // St Malo : Messe 18h30
Mer	20	De la férie. Messe à 7h30 et à 11h00 // à St Brieuc et Rennes + Messe 18h30
Jeu	21	De la férie. Messe à 7h30 et à 11h00 ; à St Malo 18h30.
Ven	22	La chaire de Saint Pierre, Apôtre. Messe à 7h30 et à 11h00.
Sam	23	De la férie. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré.
Dim	24	3ième dimanche de carême.. Vêpres à 17h30
Lun	25	Saint Mathias, Apôtre. Messe à 7h30 et 11h00 au Prieuré.
Mar	26	De la férie. Messe à 11h00 au Prieuré. // St Malo : Messe 18h30.
Mer	27	De la férie. Messe à 11h00 // à Rennes + Messe 18h30.
Jeu	28	De la férie. Messe à 11h00 ; à St Malo 18h30.
Ven	29	De la férie. Messe à 18h30 au prieuré. Messe à 18h30 à Rennes.
Sam	1er	De la férie. Mois de mars, mois de saint Joseph. Messes comme chaque 1er samedi du mois

Chapelle Saint-Hilaire (Saint-Brieuc)	Chapelle Sainte-Anne (Saint-Malo)	Chapelle du Sacré-Coeur (Lanvallay)	Chapelle Saint-Yves (Guer)	Chapelle Saint Pierre et Saint Paul (Rennes)
48 rue de Brocéliande 22000 Saint-Brieuc	52 rue Jean XXIII 35400 Saint-Malo	Avenue de Beauvais 22100 Lanvallay	17 rue Rencontre 56380 Morbihan	44 rue du Manoir de Servigné à Rennes (route de Lorient)
Dimanche messe à 10 h 00	Dimanche messes à 8 h 30 et 10 h	Dimanche messes à 8 h et 10 h 30	Dimanche messe à 18 h 00	Dimanche messe à 10h30

- La Messe est célébrée chaque jour au **Prieuré Sainte-Anne** à 7h30 et 11 h 00 sauf le vendredi : 18 h 30 au lieu de 11 h 00. Ces horaires peuvent être soumis à des modifications, indiquées le dimanche aux annonces. Chapelet à 19 h 00 le lundi en communauté.

- A **Saint-Malo** : Messe célébrée le mardi et le jeudi à 18h30. Le premier jeudi du mois adoration d'une heure après la messe..

- A **Saint-Brieuc** : Messe le mercredi à 18h30. (sauf annonce contraire); le premier samedi du mois à 10h00.

- A **Rennes** : Messe le mercredi et vendredi à 18h30 ; le premier samedi du mois à 10h00. Caté. le mardi et mercredi. Cours adultes le mardi 19h00.

- A **Guer** messe le dimanche à 18h00. Les jours de fête